



Pôle Aménagement du territoire

Service Habitat et Transition écologique

Affaire suivie par : Thomas Boucard

thomas.boucard@cc-valdamboise.fr

Envoyé le 23 février 2022

RELEVÉ DE CONCLUSIONS Atlas de Biodiversité Intercommunal - Comité de pilotage de lancement Du 26 janvier 2022 à 10h00 - Foyer rural – Saint-Ouen-les-Vignes -	
Diffusion à : Membres du Comité de pilotage	Pour information : Mairies

Vice-Président Pilote : Philippe DENIAU

Présents : Marine COLOMBEY (OFB Centre-Val de Loire), Claude COURGEAU, Thierry BOUTARD, Philippe DENIAU, Yves ROSSE, Martine COTTEREAU, Christophe BELINE, Gertrude LEJEUNE, Mireille CICUTTI, Gismonde GAUTHIER-BERDON, Corine DUMONT, François LASALLE, Stéphanie MAURICE, Olivier FERRISSE, Sophie PETIT, Lionel TRUET, Michel CASSABE, Frédéric SAROUILLE, Armel JOUBERT

Excusés : Stéphane LOYAU (OFB Indre-et-Loire), Pascal DUPRE, Grégory MOREAU, Edwige FOURNIER, Jean-Jacques FRANCINEAU, Laurent PELLOT, Bertrand LANOISELEE, Dominique DOUARD,

Pièce jointe :

- Diaporama de présentation du Comité de Pilotage

Rappel de l'ordre du jour :

SUJETS ABORDÉS	INTERVENANTS	DUREE
Présentation de l'ABIC	MOE ABIC	30 mns
Choix des sites d'inventaires et ordre de prospection des communes, à l'appui de l'outil Lizmap	MOE ABIC	1h

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Sujet	Suite à donner / Décision
Introduction	<p>Mot d'introduction de Monsieur Deniau, Vice-Président en charge de la Transition écologique</p> <p>Mot du Président du Pays Loire-Touraine, Monsieur Claude COURGEAU, qui rappelle le soutien financier apporté à la démarche via le bloc biodiversité du CRST.</p> <p>Mot d'ouverture du Président de la CCVA :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Remerciement des partenaires financiers et du groupement - Le projet d'ABIC est un des piliers de l'aménagement du territoire. Il s'agit d'un outil d'aide à la décision. - Il faut parvenir à concilier préservation de la biodiversité et développement des activités sur le territoire
Atlas de Biodiversité Intercommunal	<p>Atlas divisé en plusieurs volets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Volet 1 - Analyse macroscopique du territoire, priorisation des secteurs et organisation des inventaires <i>16 jours</i> - Volet 2 - Inventaires de 9 groupes d'espèces sur 14 communes, rapport, cartographie, analyses <i>292 jours</i> - Volet 3 - Préconisations de gestion conservatoire intégrant les enjeux, les contraintes et les opportunités <i>18 jours</i> - Volet 4 - Communication et sensibilisation <i>106 jours</i> - Volet Animation Collectivités <i>23 jours</i> - Rédaction du rapport final <i>15 jours</i> <p>470 jours, soit une moyenne de plus de 33 jours/commune</p>

	<p>Inventaires de 9 groupes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Flore vasculaire/habitats - Oiseaux - Mammifères - Chiroptères (chauves-souris) - Herpétologie (Reptiles/Amphibiens) - Rhopalocères (papillons de jour) - Odonates (Libellules) - Orthoptères (Sauterelles/criquets) - Insectes saproxyliques (Insectes associés au bois mort) et coléoptères
<p>Choix des sites d'inventaires et ordre de prospection des communes, à l'appui de l'outil Lizmap</p>	<p>Choix des sites d'inventaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les élus valident les sites qui avaient été présélectionnés en comité technique. - Un site est étendu pour la commune de Noizay <p>Ordre de prospection des sites :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Après en avoir débattu, les membres du COFIL décident de l'ordre de prospection suivant : <p><u>Année 2022 – groupe 1 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Limeray - Montreuil-en-Touraine - Neuillé-le-Lierre - Nazelles-Négron - Noizay - Pocé-sur-Cisse - Saint-Ouen-les-Vignes. <p><u>Année 2023 – groupe 2 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Amboise - Cangey - Chargé - Lussault-sur-Loire - Mosnes - Saint-Règle - Souvigny-de-Touraine <p>Cas des sites d'inventaires privés :</p> <p>Les membres du COFIL s'accordent sur la méthode suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les référents sont l'intermédiaire entre le groupement et les propriétaires - Un « courrier type » sera proposé aux propriétaires concernés. <ul style="list-style-type: none"> ▪ Trois cas de figure : <ul style="list-style-type: none"> - Accord : formalisation <i>via</i> un laisser-passer signé par le propriétaire - Refus : impossibilité de réaliser l'inventaire sur site - Absence de réponse : relance à définir entre la commune et son référent, au cas par cas